Image not found or type unknown

15/ Laïcité et Mixité

publié le **31/10/2011**, vu **1723 fois**, Auteur : Benammar Christian

Partout dans le monde, les islamistes dénoncent la laïcité comme étant une loi hostile à la religion (version 1). Les lois de Dieu, s'indignent-ils, ne se régentent pas par des lois écrites . Jadis, il est vrai, les animateurs de la laïcité se donnaient pour but déclaré d'éradiquer de l'espace sociétal les religions d'alors jugées contraire à la philosophie positive et au rationalisme (version 2).

A contrepied, les laïcs de la loi de 1905, expliquaient, que seules les religions catholique, protestante et juive visées, énumérées et réprimées par la loi, pouvaient se pratiquer et s'enseigner hors de l'espace public au nom des libertés individuelles (version 3). Aujourd'hui, les immigrationnistes et les communautaristes affirment que la laïcité permet d'implanter d'autres cultes religieux dans la sphère privée, et, au besoin, d'imposer ses valeurs et ses pratiques dans l'espace public (version 4) .

Si donc, chacun interprête la laïcité dans un but carrément opposé aux autres, n'est-il pas temps de revoir ou de compléter la loi ?

Pour la plupart des gens appartenant à la Mixité (parents issus de cultures ou de pays différents), le secret de l'apaisement n'est pas dans la soumission ou la conversion de l'autre, mais dans la cohabitation et le respect de l'identité. La Mixité sait trop bien que la réciprocité du respect de l'autre est la condition sine qua none de la création de rapports sociaux consensuels.

Or, désarmer les haines culturelles est un travail de longue haleine. A tout le moins ce travail pacification est à mener en profondeur conjointement par les Etats et les intellectuels, prioritairement sur le terrain du droit et des juridictions. Donc des représentants issus de la société civile.
Sûrement pas le laisser dans les mains de représentants d'un

autre monde, non qualifiés et venimeux.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés